

NOTICE DE POSTE RISQUE CHIMIQUE

Créer, vérifier et faire vivre une notice claire, utile et juridiquement solide.

Mini-guide opérationnel
Risque chimique - poste de travail

À quoi sert ce mini-guide ?

Objectif opérationnel. Transformer le DUERP, les FDS et l'observation du travail réel en consignes courtes, visibles et actionnables au poste. La notice ne remplace pas la FDS : elle précise ce qu'il faut faire **avant, pendant, après et en cas d'incident**.

4 réflexes immédiats : observer avec l'opérateur ; croiser DUERP + FDS + étiquette + incidents ; prioriser les protections collectives ; dater, valider et afficher la version utile au poste.

Quand établir une notice ?

- **Obligatoire** pour chaque poste ou situation de travail exposant à des agents chimiques dangereux (ACD).
- À établir à partir de l'évaluation des risques et à relier au DUERP.
- **Risque faible :** l'allègement doit être justifié ; ne pas l'invoquer pour les CMR 1A/1B.
- À prévoir aussi si arrivée d'intérimaires, stagiaires, nouveaux embauchés ou mobilité interne.

Fiche, notice, FDS : que distinguer ?

- **Notice de poste :** terme du Code du travail, support d'information au poste.
- **Fiche de poste :** appellation courante admise, à condition d'avoir le contenu attendu.
- **FDS simplifiée :** outil possible, mais pas le document réglementaire à elle seule.
- La notice doit être spécifique au poste, au procédé, à la tâche ou au suivi d'un produit.

Que doit contenir une notice utile ?

Bloc	À renseigner concrètement	Sources à utiliser
Identification	Poste, atelier, tâche, produit/agent émis, date, version, rédacteur, vérificateur, approuvateur.	DUERP, inventaire produits, organisation réelle.
Travail réel	Phases normales, phases critiques, interventions, maintenance, nettoyage, déchets, anomalies prévisibles.	Observation terrain, opérateurs, retours d'incidents/AT.
Risques	Dangers H, pictogrammes, voies d'exposition, incompatibilités, CMR, VLEP/VLB, agents générés (fumées, poussières, vapeurs...).	FDS rub. 2/10, étiquette CLP, fiches tox INRS, mesures d'exposition.
Prévention	Substitution si possible, EPC/captage/ventilation, EPI précis (matière, filtre, type), hygiène, stockage, quantités au poste.	FDS rub. 7/8/13, procédures, notices équipements.
Urgence	Arrêt/mise en sécurité, fuite/projection/incendie, douche/lave-oeil, extincteurs, SST, 15/18/112, centre antipoison.	FDS rub. 4/5/6, consignes internes, plan d'urgence.

Quels documents demander ?

- DUERP par unité de travail + liste d'actions.
- FDS à jour : rubriques 2, 4, 7, 8, 10, 13.
- Étiquette CLP, inventaire, conditions d'usage, quantités.
- VLEP/VLB, fiches toxicologiques INRS, CIRC si CMR.
- Incidents, AT, presque accidents, mesures d'exposition.

Qui associer ?

- **Employeur / HSE :** responsable de la réalisation et du suivi.
- **Opérateur habituel :** indispensable pour décrire le travail réel.
- Manager, méthodes, maintenance, achats, logistique.
- SPST / médecin du travail, CSE, référents sécurité.
- Carsat / Cramif / CGSS si besoin technique ou sinistralité.

Trame express à mettre au poste

Entête : poste - atelier - version - date - rédacteur - validation - diffusion.

Champ	Ce que l'opérateur doit trouver en moins de 30 secondes
1. Opération	Étapes sûres, points critiques, vérifications avant démarrage, opérations annexes.
2. Dangers	Produits/agents émis, pictogrammes, mentions H, voies d'entrée, effets santé/sécurité.
3. Prévention	EPC avant EPI : captage, confinement, ventilation ; EPI précis et disponibles.
4. Hygiène	Ne pas boire/manger/fumer ; lavage mains ; vêtements/EPI souillés hors zone interdits.
5. Urgence	Conduite à tenir, alerte, premiers secours, douche/lave-oeil, extincteurs, SST.
6. Stockage/déchets	Contenants étiquetés, rétention, incompatibilités, filière déchets, chiffons souillés.

Point de vigilance : une notice non lue, non affichée ou non mise à jour ne protège pas l'opérateur.

NOTICE DE POSTE RISQUE CHIMIQUE

Méthode de rédaction, suivi, vigilance et références.

Mini-guide opérationnel
Risque chimique - poste de travail

Comment construire la notice ?

Étape	Action terrain	Trace à garder
1. Cadrer	Définir poste, tâche, procédé, produits/agents émis, fréquence, salariés exposés.	Périmètre, version, responsable.
2. Observer	Voir l'opération réelle : démarrage, normal, dégradé, maintenance, nettoyage.	Notes terrain, photos non nominatives.
3. Évaluer	Identifier dangers, voies d'exposition, quantités, incompatibilités, VLEP/VLB, CMR.	DUERP, FDS, mesures, historique.
4. Rédiger	Écrire court : verbes d'action, pictos utiles, EPI exacts, consignes d'urgence.	Projet daté, langage opérateur.
5. Valider	Faire relire par opérateur, manager, HSE ; solliciter SPST/CSE selon les enjeux.	Visa, test/QCM, corrections.
6. Diffuser / suivre	Afficher au poste, former les nouveaux, auditer l'écart entre travail réel et prescrit.	Preuve formation, suivi actions.

Quels réflexes appliquer au poste ?

- Vérifier captage, ventilation, hotte ou confinement avant démarrage.
- Limiter les quantités au poste ; refermer et ranger immédiatement.
- Ne jamais utiliser un contenant non étiqueté ou non prévu.
- Respecter les incompatibilités ; signaler odeur, fuite, projection ou malaise.
- Arrêter et alerter si la situation sort du mode opératoire prévu.

Quand la mettre à jour ?

- Après accident, incident, presque accident ou situation dangereuse.
- À chaque mise à jour du DUERP ou nouvelle information sur un risque.
- Lors d'un changement de produit, procédé, dosage, ventilation, EPC ou EPI.
- Après évolution de classification, étiquetage, FDS, VLEP ou connaissance CMR.
- À la suite d'un audit terrain ou d'un retour opérateur.

Points de vigilance

Erreur fréquente	Réflexe correctif
Copier-coller la FDS.	Adapter à la tâche, au poste, aux quantités et au travail réel.
EPI trop génériques : « porter des gants ».	Préciser matière, norme si utile, taille, durée/limites d'usage, filtre APR.
Oublier les agents générés.	Ajouter poussières, fumées, vapeurs, aérosols, produits de dégradation.
Notice dans un classeur seulement.	Afficher près du poste, protéger des salissures, traduire si nécessaire.
Consignes d'urgence floues.	Nommer moyens, numéros, SST, conduite fuite/projection/incendie.
Pas de preuve de compréhension.	Former, questionner, tracer la diffusion et corriger après retour terrain.

Réflexes à retenir

1 page utile au poste. Privilégier les consignes qui guident l'action : « je vérifie », « je porte », « je ventile », « j'alerte ». **EPC avant EPI** : système clos, captage à la source, ventilation, organisation. Les EPI complètent, ils ne remplacent pas la suppression ou la réduction du risque.
Versionner. Une notice doit avoir une date, une validation, un responsable de mise à jour et une preuve de diffusion.
CMR / jeunes / femmes enceintes ou allaitantes : appliquer une vigilance renforcée et demander l'appui du SPST.

Quelle base réglementaire citer ?

- Base notice : [C. trav. R. 4412-39](#).
- Information/FDS : [R. 4412-38](#). Hygiène : [R. 4412-20](#).
- Risque faible : [R. 4412-13](#) ; prévention ACD : [R. 4412-11](#).
- DUERP : [R. 4121-1](#) à [R. 4121-4](#) ; obligations : [L. 4121-1](#), [L. 4121-3](#), [L. 4121-3-1](#).

Références / réglementation / recommandations

- [INRS ED 6027 - Risque chimique : fiche ou notice de poste](#)
- [INRS - Dossier Risques chimiques](#)
- [INRS - Base VLEP et fiches toxicologiques](#)
- [Règlement CLP \(CE\) n° 1272/2008](#)
- [Règlement REACH \(CE\) n° 1907/2006](#)
- Vérifier les textes sur Légifrance et les mises à jour FDS fournisseur.
- Sources vérifiées : Légifrance, INRS, EUR-Lex au 13/06/2026.
- Adapter selon secteur : ICPE, ADR, amiante, plomb, CMR ou consignes internes.

Formule terrain : une notice efficace se lit vite, se comprend sans interprétation et déclenche le bon geste au bon moment.